

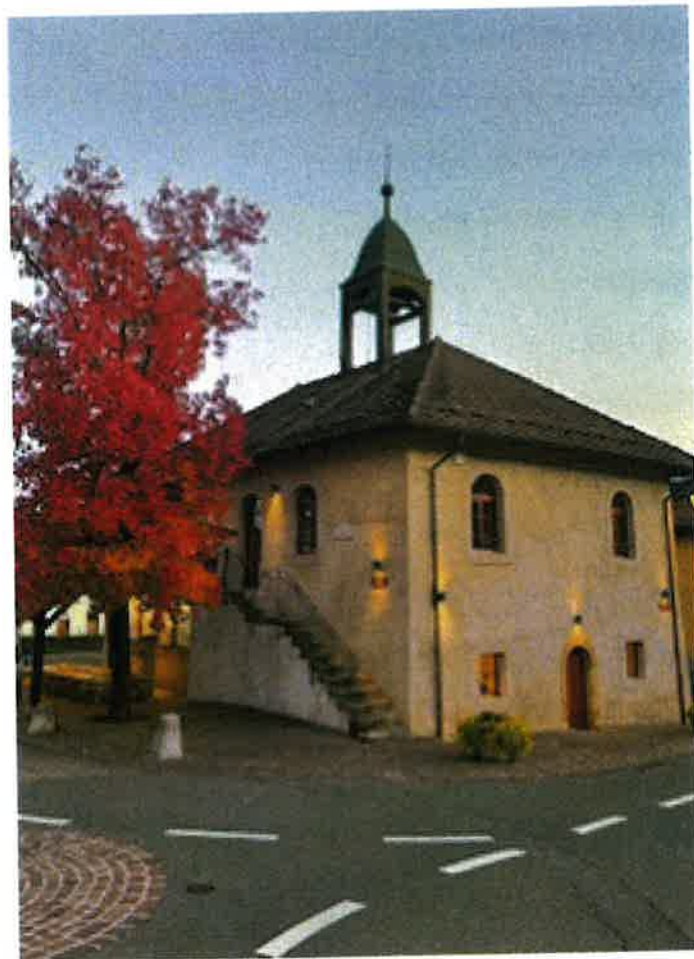


MUNICIPALITÉ
DE
ROMANEL-SUR-MORGES

Préavis Municipal No 31
Législature 2021-2026

RAPPORT DE GESTION

2025



Sigles & acronymes

AJEMA	Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne
ASIME	Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs
AIEV	Association Intercommunale des Eaux usées de Vufflens-la-Ville
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
DGAV	Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
ECA	Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMCC	Etat Major Cantonal de Conduite
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PACom	Plan d'Aménagement Communal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PRU	Point de Rencontre d'Urgence
RC	Route Cantonale
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu d'Insertion
SIS	Service Incendie et Secours
STEP	Station d'Épuration des Eaux usées
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
UCV	Union des Communes Vaudoises
VALORSA SA	Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest

Table des matières

ADMINISTRATION GENERALE	5
Autorités	5
Conseil général	5
Municipalité.....	5
Préavis	6
Associations Intercommunales.....	6
Administration.....	7
Personnel communal.....	7
Personnel intercommunal géré par Romanel-sur-Morges.....	7
Informatique.....	7
Manifestations.....	8
Contrôle des habitants	10
PECC.....	10
FINANCES.....	11
DOMAINES ET BATIMENTS	11
Terrains.....	11
Forêts.....	12
Bâtiments.....	13
L'administration communale.....	13
Le Four banal	14
L'Eglise	15
Cette année, les cigognes s'y sont invitées.....	15
La Poste 2.....	15
Le Forvey.....	16
Energies	17
TRAVAUX	18
Urbanisme et territoire.....	18
Police des constructions	18
Routes.....	18
Entretien des routes	18
Eclairage public.....	19
Fontaines, places, parcs et cimetière	19
Places de parcs	20
Massif	21
Les fontaines	21

Déchets	21
Egouts et épuration	24
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	26
Enseignement primaire	26
Temple et culte	27
POLICE.....	27
Police cantonale	27
Défense contre l'incendie.....	27
ECA.....	27
SIS Morget	27
Protection civile	28
SECURITE SOCIALE	29
Accueil préscolaire et parascolaire.....	29
Statistiques Romanel-sur-Morges	29
Conclusion	30

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 4 et 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34),
- du Règlement du Conseil général de Romanel-sur-Morges du 20 novembre 2014 (art. 91),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2025. Les comptes 2025, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Conseil général

Le Conseil général, présidé par M. Frank Lambelet, a siégé 3 fois en 2025, soit les mercredi 18 juin, 29 octobre et 10 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, le Conseil général était composé de 40 membres dont 17 femmes et 23 hommes.

Délégués des associations intercommunales :

- ASIME : Mme Fabienne Chapuis et suppléante Mme Annabelle Venisse Perrine
- AIEV : MM Bernard Mathyer et Bernard Barbey

Municipalité

La répartition des dicastères était la suivante :

	<i>Dicastères</i>
GRANGIER MARTINE, Syndique Remplaçant : Lemaire Lionel	Administration générale Responsable employés communaux Informatique Cantine scolaire Transports scolaires Déléguée ARCAM PACom
LEMAIRE LIONEL, VICE-SYNDIC Remplaçant : Veillard Adrien	Police des constructions ECA Déchèterie Développement durable
VEILLARD ADRIEN Remplaçants : Grangier Martine (Finances) Lemaire Lionel (service du feu, police, ASP)	Finances Service du feu Service social Police – ASP
BOSSARD PHILIPPE Remplaçante : Chabanel Patricia	Routes – Eclairage public Epuraton, Eaux et Collecteurs Forêts Domaines Sport

<p>CHABANEL PATRICIA</p> <p>Remplaçant : Bossard Philippe</p>	<p>Bâtiments Places, parcs, cimetière Temple et culte Instruction publique Protection civile</p>
--	--

La Municipalité siège en principe chaque semaine, le lundi à 18h30. Elle a tenu 40 séances ordinaires en 2025.

Une rencontre Inter Municipalités a été organisée au bâtiment du Four par notre Syndique le 24 mars 2025 réunissant les 3 communes d'Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges.

Les membres de la Municipalité participent également à des assemblées, séances de travail et de représentation en lien avec leurs dicastères.

Préavis

Séance du 18 juin 2025

Préavis no 25 Comptes 2024

Préavis no 26 Rapport de gestion 2024

Séance du 29 octobre 2025

Préavis no 27 Arrêté d'imposition 2026

Séance du 10 décembre 2025

Préavis no 28 Budget 2026

Préavis no 29 AJEMA, Adhésion réseau Coccinelle

Associations Intercommunales

ARCAM

L'ARCAM représente 55 communes et plus de 250 entreprises membres (arcam-vd.ch).

Créée en 2009, l'association agit sur le territoire du district de Morges auprès des communes et des acteurs de la promotion économique et touristique.

Ses activités sont réparties en 4 thématiques :

- Entreprise & Economie
- Territoire & Mobilité
- Tourisme
- Développement régional

Le Comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 12 syndics ou municipaux et est présidé par M. Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'ARCAM par Mme Martine Grangier, Syndique. Une réception a été organisée le 5 novembre 2025 avec l'invitation des entreprises de notre Commune, lors de laquelle l'ARCAM a pu présenter ses activités, ceci sous la houlette de notre Municipalité ; cette présentation était suivie d'un cocktail dînatoire.

UCV

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

Le comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 13 syndics et est présidé par Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny. M. Eloi Fellay, Directeur, a insisté lors de son discours sur le rôle de l'UCV qui est de rechercher l'harmonie entre les Communes et le Canton.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'UCV par Mme Martine Grangier, Syndique. Chaque année, en juin, a lieu la Journée de l'UCV. Toutes les Communes du Canton sont invitées à y participer. Cette édition a eu lieu le samedi 7 juin 2025 à Champagne, avec environ 1'700 invités. Le matin même a eu lieu l'Assemblée Générale regroupant environ 700 personnes.

Administration

Personnel communal

Le personnel fixe se compose actuellement des 5 collaborateurs suivants :

- Mme Sylvie Baruchet Secrétaire municipale (60%)
- Mme Katia Weber Boursière (30%)
- Mme Stéphanie Baudat Préposée au Contrôle des Habitants (20%)
- M. Thierry Marro Employé communal (100%)
- Mme Angela Storti Concierge (moyenne de 10h30/semaine)

Personnel intercommunal géré par Romanel-sur-Morges

Depuis le 1^{er} juillet 2022, Mme Muriel Turrian est responsable de la cantine scolaire d'Aclens-Bremblens-Romanel, La Tomatine. Elle est aidée dans cette tâche par Mme Antonietta Di Palma depuis le 1^{er} décembre 2024 et Mme Françoise Beyeler depuis le 1^{er} août 2025.

Informatique

Le nouveau prestataire de notre Commune est l'entreprise T2i depuis mars 2025, et pour la partie municipale des procès-verbaux depuis janvier 2025.

Manifestations

01.01.2025	Tir au canon de la Jeunesse et roulements de tambours pour le Nouvel-An
15.05.2025	Mise en place du massif de fleurs de la fromagerie, activité participative
13.06.2025	Sortie des Aînés
19.06.2025	Marché dégustation des produits locaux
20-22.06.2025	Fournée des Croûtons et Fête de la Musique
25.06.2025	Fête de clôture de l'école organisée par les enseignants
01.08.2025	1 ^{er} août au Four, sans feu mais avec de l'ambiance
26-28.09.2025	Raisinée organisée par la nouvelle équipe
31.10.2025	Halloween organisée par la Jeunesse
05.11.2025	Invitation des Entreprises de Romanel-sur-Morges, présentation ARCAM
08.11.2025	Repas de soutien de la Jeunesse
21.11.2025	Repas du personnel avec conjoints
03.12.2025	Petits pains de la Saint Nicolas au foyer du Forvey
05/12/19.12.2025	Les traditionnels Apéritifs de l'Avent organisés par quelques habitants
12-13.12.2025	Fournée organisée par l'équipe des Croûtons
13.12.2025	Distribution des tresses au Four pour les Aînés
16.12.2025	Chantée de Noël des enfants sur le parvis du Four, organisée par les enseignants
31.12.2025	Nouvel An organisé par la Jeunesse

Sortie des Aînés

Cette sortie annuelle a eu lieu le vendredi 13 juin 2025 à Yvoire. Départ en bus jusqu'à Nyon, café-croissant puis traversée en bateau. Repas avec la spécialité reconnue du restaurant (filets de perches) suivi de la visite guidée des Jardins du Léman pour les intéressés. Visite libre pour les autres, et ensuite retour en bateau jusqu'à Nyon, puis en bus, avec apéritif au bâtiment du Four.

Le 1er Août



Le groupe d'organisateur a organisé la Fête du 1^{er} août sur la place du Four pour la dernière année.

Retour aux traditions, le cortège des enfants a reçu un bel accueil drainant une intéressante « escorte » de parents et autres villageois. Merci à Jean-François Coderey qui a mis à disposition un attelage aussi convivial que traditionnel avec un ancien tracteur et une charrette construite et rénovée pour l'occasion.



Nous ne pouvons qu'encourager les inscriptions des familles pour 2026.

Le repas « poulets » a été globalement bien reçu, même si quelques voix nostalgiques ont regretté nos fameuses saucisses-frites. Affaire à suivre !

A propos des traditions, l'année 2026 verra le retour annoncé de notre fête nationale au Stand avec, sécheresse mise à part, l'organisation du traditionnel feu qui nous a bien fait défaut ces dernières années.



Fête de la musique



Désormais dans l'excellence, les Croûtons ont enrichi la journée d'une partie musicale.

La « fête de la musique » a réuni, dans une ambiance balancée, les curieux, les amateurs de musique ainsi qu'une grande partie de personnes intriguées par ces contorsions « silencieuses » de casques clignotants qui de verts, qui de bleus ou même rouges ...

Magique ambiance jusqu'au bout de la nuit en espérant que le voisinage aura plus été intrigué que dérangé.

Contrôle des habitants

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, la population au 31 décembre 2025 est de 484 habitants.

Evolution de notre population entre 2012 et 2025.

Evolution de la population à Romanel-sur-Morges



Anniversaire

Nous n'avons eu qu'un seul nonagénaire en 2025.

Bourgeoisie

Aucune naturalisation en 2025.

Chiens

29 chiens sont recensés sur le territoire communal.

PECC

Le groupe de travail climat a été peu sollicité cette année 2025. Le travail s'est davantage passé au sein de la municipalité. L'élaboration d'un règlement et d'une directive pour le fonds climat est actuellement menée en collaboration avec le canton VD. Des réflexions sont en cours afin d'augmenter le taux de collecte séparée de nos déchets. La piste d'un compost communal est actuellement étudiée. Au niveau de l'école, le projet de Pedibus est abandonné car peu pertinent par rapport à la configuration des lieux aux abords de l'école qui permettent aux parents de libérer leurs enfants très près de l'école. Cependant, la municipalité a mis en place une organisation pour sécuriser les enfants entre la sortie de l'école et la montée dans les bus à midi. Pour finir, un recensement des hirondelles, des martinets ainsi que des chauves-souris a démarré afin de pouvoir réaliser à terme un plan de gestion présentant les espèces ainsi que les enjeux pour celles-ci afin de mettre en place des propositions de mesures pour optimiser la préservation de ces oiseaux.

FINANCES

A l'instar du budget 2024, celui de 2025 a été établi avec prudence notamment au niveau des recettes fiscales.

Nous avons bouclé les comptes 2025 sur un résultat positif, alors que le budget 2025 prévoyait un excédent de dépenses.

Nous pouvons relever les points suivants :

- Une légère hausse des recettes fiscales, en raison d'une hausse de l'impôt sur les personnes physiques, ainsi que des recettes aléatoires (droits de mutation et gains immobiliers).
- La finalisation du projet de migration informatique avec un dépassement sur le budget d'environ 20% (projet financé par la réserve).
- Une maîtrise des autres coûts, globalement en ligne avec le budget.

DOMAINES ET BATIMENTS

Terrains



Belle et bonne récolte cette année d'environ 700 kg correspondant à la norme habituelle.

Magnifique groupe composé du personnel de l'administration communale, du bureau du Conseil, ainsi que des Municipaux accompagnés de certains conjointes ont prestement vendangé de belles grappes toujours sous l'œil averti et expert de notre viticulteur et vigneron, Jonathan Barilier.

Pour le vin, nous allons poursuivre nos commandes de vins blanc et rouge sans stocker inutilement. La Commune ne tient pas à tenir le rôle de négociant, mais tient à mettre à disposition de ses habitants de bons vins à des prix attractifs.

Qu'on se le dise !!!



Forêts

D'importantes coupes de bois ont eu lieu dans la forêt du Moulin du Choc.

Cette forêt dite de «protection» protège de l'érosion la pente menant à l'Arena. La garde-forestière, accompagnée du responsable du secteur de nos forêts, ont « marqué » les arbres sensibles soit atteint de maladies, penchant ainsi dangereusement.

Certains ont peut-être remarqué les imposantes tèches de bois bordant la route du Moulin du Choc.

La forêt semble un peu clairesemée, mais les fortes pluies ont affaibli « l'accroche » des arbres au terrain, ce qui justifie ces coupes d'arbres devenus dangereux.

Exploitation des bois

Le bois tiré de la forêt a été vendu, ce qui a permis d'abaisser un tant soit peu les charges facturées à la Commune. Notons que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80 % par le Canton.

Jeunes peuplements

Une visite des nouvelles essences dans les bois d'Apples a été reprogrammée en 26, celle de l'année dernière ayant été annulée.

Les spécialistes ont créé des plantations sous serre afin d'observer précisément l'évolution des essences de demain. Monitoring des apports en eau, résistance à la chaleur, l'observation de l'évolution nous livrera d'importantes indications sur la canopée de demain.

Les premières constatations ont déjà révélé quelques surprises quant à l'adaptation étonnante à la chaleur, ainsi qu'aux restrictions hydriques de certaines essences indigènes. On vous tiendra au courant.

Important de signaler l'excellente relation que nous entretenons avec les ingénieurs et autres spécialistes de Morges, grâce à l'entregent de notre employé communal qui les a invités à visiter nos forêts d'une façon que l'on ne refuse pas...



On ne peut hélas pas parler de la forêt sans évoquer les incivilités qui s'y déroulent. Détritus de tout genre sont régulièrement retirés de ses abords.

Désolant et triste. C'est désolant !!!

Faudra-t-il discuter de la pose de caméras au prochain Conseil ? Affaire à suivre dans tous les cas...



Bâtiments

L'administration communale



1991



2025

Ancienne grange, transformée en 1991 en bâtiment administratif, comprenant :

- Sous-sol : abri antiatomique – local d'archives, locaux techniques
- Rez : accueil et administration communale
- 1^{er} : salle des commissions et bureau du conseil, bureau de la bourse, bureau de classement/archives
- 2^e : salle de la municipalité

Pour donner suite aux suggestions relevées dans le rapport CECBplus réalisé en 2024, quelques actions simples ont été réalisées. Le réseau de tuyaux au sous-sol et le plafond de la dalle ont été isolés pour éliminer au maximum les pertes de chaleur à la sortie des techniques de chauffage.



Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 10 interventions (4 d'entretiens, 4 de réparations, 2 de rénovation) ont été effectuées par 9 corps de métiers externes.

Le Four banal

Bâtiment de 1837, transformé en 1975 et 2004, comprenant :

- 1 petite salle au rez (30 personnes)
- 1 cuisine au rez-de-chaussée munie d'un passe-plat pour l'étage
- 1 grande salle (70 personnes) complémentaire à l'étage, également salle du Conseil général.

Cet endroit névralgique situé au milieu du village fait office de PRU (Point de Rencontre d'Urgence) qui pourrait être mis en fonction en cas de besoin.

Cette année la Commune s'est équipée d'un défibrillateur, mis à disposition de la population sous le couvert de la fontaine.



Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 3 interventions d'entretien par 2 corps de métiers externes.

Le Four est régulièrement utilisé pour les événements communaux, dans le cadre de locations ; il est mis à disposition des sociétés locales et de nos Aînés pour les moments de partage hebdomadaire les mercredis.

Le Four a été utilisé 52 jours en 2025 (non compris le mercredi des Aînés) ; l'utilisation est sensiblement identique à l'année passée, mais il y a eu moins de locations payantes et plus à l'usage des autorités et de la paroisse.

Utilisation des salles	Locations	Sociétés locales	Aînés	Evénements Communaux	Conseils	Votations Elections	Deuils	Paroisse
Bas	5	8	mercredi	1				11
Haut et bas	4	12		4	3	3		1

L'Eglise

Construites en 1935, les cloches sonnent toujours et permettent à chacun de se recueillir lors des cultes ou cérémonies pour nos défunts.

L'église héberge la sirène d'alerte qui raisonne une fois par année pour le test PCi du premier mercredi de février.

Cette année, les cigognes s'y sont invitées.



La Poste 2

Bâtiment de 1864, l'ancienne école et administration est transformée en 1991 pour en faire des appartements, puis en 2015 l'ancienne poste est transformée en appartements. Le bâtiment comprend ainsi 4 appartements dédiés à la location ; au sous-sol se trouvent les parties communes, ainsi que le local de la société de Jeunesse et la cave communale.

Notre employé communal y a aménagé un râtelier à bouteilles.



Il y a eu 6 interventions de 6 corps de métiers différents.



Certificat énergétique
cantonal des bâtiments

Un rapport CECB plus a été réalisé et a révélé que la perte de chaleur est surtout sur les façades ; ce bâtiment, répertorié en note 3 au registre cantonal, a ses murs d'origine. L'émission de Co2 est faible mais il est à relever que l'eau chaude est produite par des boilers avec PAC intégrées et que les appartements des étages ont des radiateurs électriques.

🏠 Efficacité de
l'enveloppe du
bâtiment



⚡ Efficacité
énergétique
globale



☁ Émissions
directes de CO₂



Le Forvey

Complexe de 1992, agrandi en 2014 et comprenant :

- 1 école primaire : 5 classes d'enseignement, 1 classe de travaux manuels et 1 petite classe d'appui
- 1 cantine scolaire : « La Tomatine » permettant l'accueil régulier de 24 enfants
- 1 abri de protection civile public
- 1 atelier et 1 local de voirie
- 2 appartements en location

La verrière est enfin étanche après 10 ans de retouches et de consensus pour résoudre le problème. Les dernières pièces laissées en attente ont été reposées, et après deux législatures les municipaux en charge peuvent enfin passer à d'autres projets.



Diverses interventions ont été nécessaires pour maintenir le bâtiment en état. On relève 20 interventions de 15 corps de métiers différents (10 entretiens et 10 réparations).



Un rapport CECB plus a été réalisé et a révélé que c'est surtout sur la production de chaleur qu'il y a des nettes possibilités d'améliorations ; actuellement c'est une chaudière à mazout.

Le fait que le deuxième pavillon scolaire ait été réalisé en 2015 démontre une enveloppe relativement acceptable en termes d'efficacité. Les surfaces de toit disponible offrent des possibilités pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces éléments seront pris en compte dans les réflexions futures en lien à la rénovation des bâtiments.



La salle du Forvey a été utilisée 29 jours (non compris le jeudi pour le culte des enfants). Cette année encore, son utilisation a augmenté de 45 % par rapport à l'année 2024.

Utilisation des salles	locations	Sociétés locales	Evènements Communaux	Cultes des enfants	Paroisse
Foyer+ cuisine	5			Jeudi	
Grande salle	7	14	3		

Energies

Le remplacement des néons par des lampes LED se poursuit dans le bâtiment du Forvey, dernier bâtiment à en avoir encore quelques néons.

Le prix d'achat pour l'électricité a baissé par rapport à 2024, en moyenne durant l'année à 30.15 ct/kWh contre 31.08 ct/kWh en 2024 (moins ~ 3%). Le prix du mazout a baissé d'environ 10%, nous l'avons acheté entre 0.87 CHF et 0.93 CHF le litre.

Pour l'administration communale, nous avons acheté plus de mazout en 2025 qu'en 2024, soit 2500 litres, afin de remplir la citerne à des prix plus bas que l'année précédente (92.8/100l). La moyenne consommée par mois entre 2021 et 2025 est de 134 litres/mois.

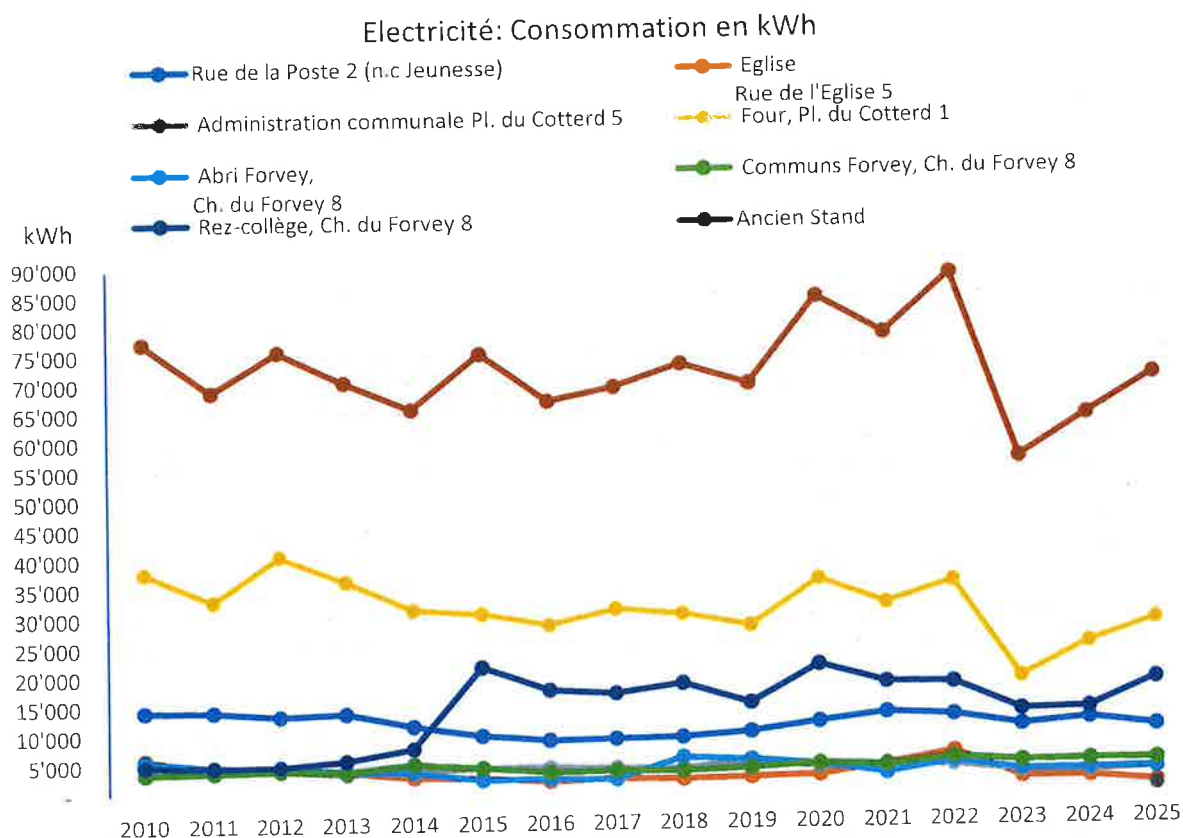
Les effets potentiels de la pose d'isolation au sous-sol en fin d'année 2025 ne peuvent pas encore être observés, le délai est trop court.

Pour le bâtiment du Forvey, 10700 litres ont été achetés à des taux entre 87.80 à 92.80/100l. La moyenne consommée par mois entre 2021 et 2025 est de 904 litres/mois.

Cette année, les citernes ont été révisées pour les deux bâtiments selon le cycle légal de tous les 10 ans.

L'ensemble des bâtiments communaux a consommé :

- 70'500 kWh contre 63'700 kWh en 2024 d'électricité, soit une hausse de 10.7 %
- 12'900 litres de mazout ont été achetés contre ~11'500 en 2024, soit une hausse de 12 %



TRAVAUX

Urbanisme et territoire

Police des constructions

Il n'y a pas eu de délivrance de permis de construire en 2025. Après une année 2023 exceptionnelle, la demande pour la pose de pompes à chaleur a fortement diminué en 2024 pour remonter en 2025. Les annonces d'installations de centrales photovoltaïques chez les particuliers continuent mais à un rythme moins soutenu.

	2022	2023	2024	2025
Autorisations municipales	7	4	0	0
Permis de construire	10	8	5	0
Permis d'utiliser	1	3	5	6
PAC géothermique	4	7	0	0
PAC aérothermique	0	7	1	4
Chauffage à pellets	0	0	0	1
Travaux d'isolation	1	0	1	0
Installations photovoltaïques	11	15	10	6

N'oubliez pas d'annoncer la fin de vos travaux auprès de l'administration communale afin de permettre la visite de la commission de salubrité en vue de la délivrance du permis d'utiliser.

Routes

Entretien des routes

La route des Pierrières est dans le collimateur. Son état se dégrade de plus en plus et nécessitera une réfection totale.

Eclairage public

Résumé de la consommation électrique en kWh						Eclairage public	
Période	kWh					Coûts CHF	
	Ch. du Clos	Ch. de la Vignette	Z.I Pra-Vuatte	Total	Variation période précédente	Totaux	Variation
2017	25'189	7'455	9'013	41'657		7'798.00	
2018	25'695	6'876	9'021	41'592	-0.2%	7'829.00	0.4%
2019	21'839	6'528	9'237	37'604	-9.6%	7'131.00	-8.9%
2020	8'506	3'319	7'237	19'062	-49.3%	3'599.00	-49.5%
2021	7'263	3'470	5'186	15'919	-16.5%	3'109.00	-13.6%
2022	5'525	1'166	4'346	11'037	-30.7 %	2'093.00	-32.7%
2023	3'451	1'214	4'284	8'949	-18.9 %	2'402.58	+14.8%
2024	3'956	1'342	4'390	9'688	+8.3 %	2'875.44	+20.7%
2025	4'082	1'493	4'250	9'825	+1.4 %	3'002.63	+4.4 %

Fontaines, places, parcs et cimetière

L'essentiel des travaux d'entretien de nos places et parcs est assuré par notre employé communal qui est formé aux bons usages des techniques et des essences locales pour assurer une durabilité écologique.



Dans ce cadre, notre employé communal a construit une maison à insectes aux abords de l'école ; l'aménagement a été fait avec la collaboration des enfants des classes du village.



La Commune a également remplacé la tondeuse qui a rendu l'âme après plus de 31 ans de service avec un tracteur-tondeuse Stiga entré en service en avril dernier.

Place de jeux

Le grand tobogan a définitivement rendu l'âme. Il a été démantelé et sera remplacé par un appareil neuf adapté aux recommandations actuelles.



Une étude pour la remise à jour de tous les secteurs de jeux est en cours, un préavis sera présenté à cet effet.

Places de parcs

La Commune possède un total de 68 places de parc réparties entre le Chemin des Planches, le Chemin du Tombex, la Rue de l'Eglise et la Rue de la Poste. De fait, 31 places permettent une durée de parcage d'un maximum de 10h.

Dans le secteur du Forvey, 10 places du côté Sud sont réservées au corps enseignant et 6 places du côté Nord font office de « dépose minute » que tous les parents devraient utiliser lors du transbordement des enfants. 14 autres places sont louées à des citoyens.

Massif

Le 15 mai 2025, un groupe de bénévoles et notre employé communal ont à nouveau mis en place le massif de fleurs de la fromagerie. Le massif évolue avec de plus en plus de plantes vivaces résistantes à toutes les saisons.



Les fontaines

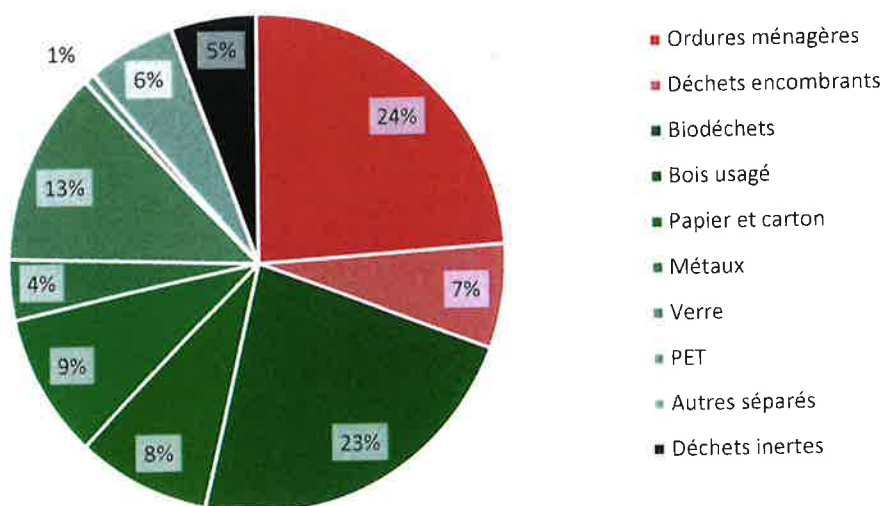
Les trois fontaines sont régulièrement vidées et nettoyées par notre employé communal.

Les enseignants de notre école décorent la fontaine de la fromagerie ; les décorations sont réalisées par les écolières et écoliers.

Déchets

Le taux de collecte séparée correspond à la part des déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la Commune. Le taux de collecte séparée pour l'année 2025 se monte à 63.7% contre 64.8% en 2024. Le détail sur la nature des déchets collectés est synthétisé dans le tableau ci-dessous (données incluant la collecte de Romanel-sur-Morges et de la déchèterie de Lonay) :

2025

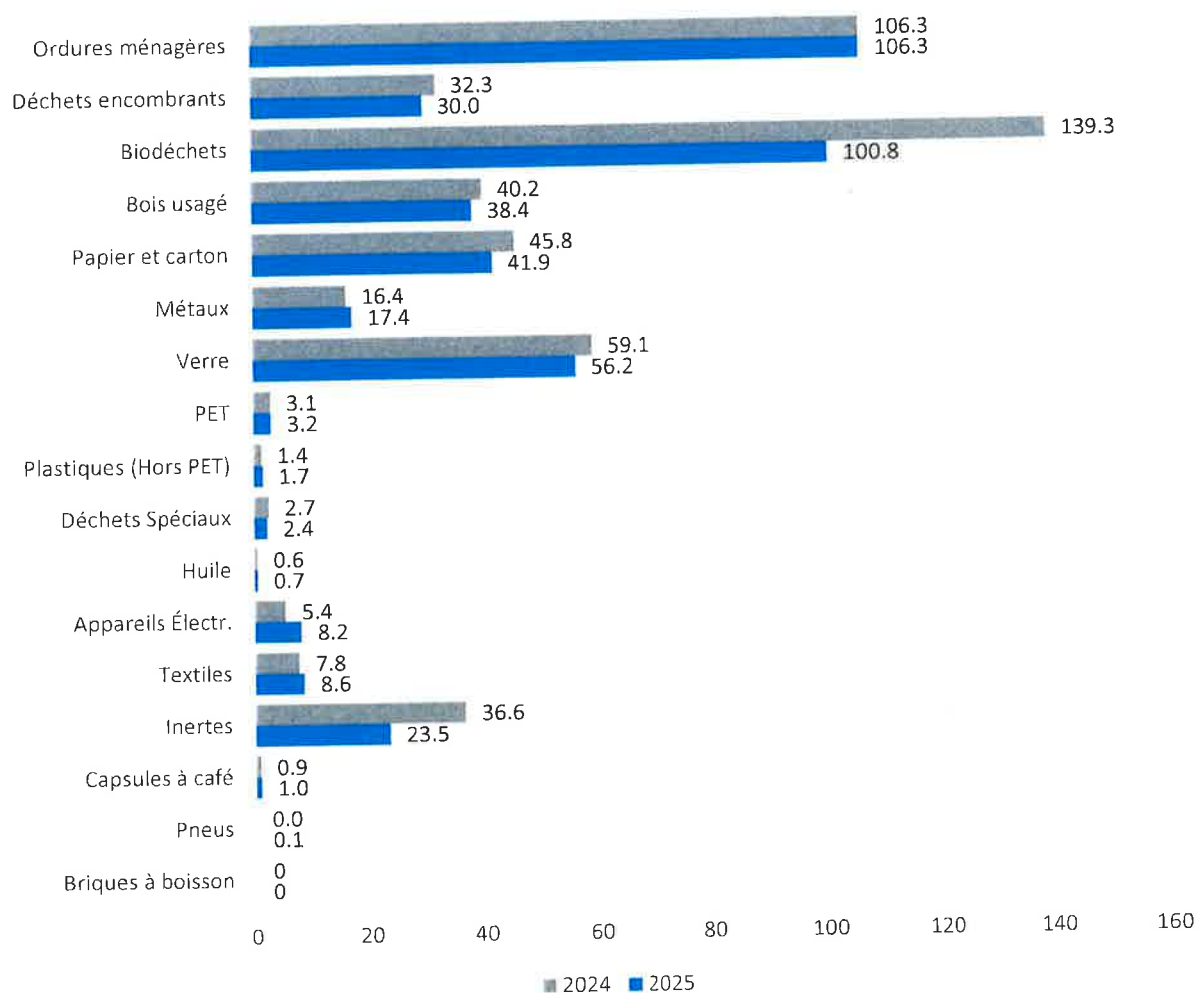


En 2025, un habitant de Romanel-sur-Morges produit 417 kg de déchet annuellement contre 524 kg en 2016 (incinérables et déchets collectés séparément). Depuis 2016, la part des déchets incinérables augmente sensiblement (127 kg/hbt en 2016 vs 136 kg/hbt en 2025) tandis que la part des déchets séparés baisse significativement.



La comparaison entre les années 2024 et 2025 montre cependant une diminution sensible des quantités de déchets par habitant pour certains types de déchets : c'est le cas notamment du verre (59.1 kg/hbt en 2024 vs 56.2 kg/hbt en 2025) et des biodéchets (139 Kg/hbt en 2024 vs 100.8 Kg/hbt en 2025). La quantité des ordures ménagères reste stable sur 2025 par rapport à 2024.

Quantités par habitant [kg/hbt]



Malgré ces bons résultats, il est à noter une augmentation inquiétante des cas de dépose de déchets sauvages aux abords de la commune, en particulier dans nos forêts avoisinantes et de dépôts en vrac d'ordures ménagères dans les bennes sans utiliser les sacs à poubelles blancs. Une réflexion est en cours au sein de la municipalité afin d'augmenter les contrôles aux points de collectes et de décharges sauvages avec l'installation de caméras de sécurité.

Egouts et épuration

Ça suffit !

L'apport d'eau claire (EC) dans nos eaux usées (EU) n'est pas acceptable.

Cet apport gonfle de manière importante le volume des eaux usées ce qui nuit à leur traitement. A chaque pluie, les eaux usées gonflent, augmentant leurs débits et faisant parfois sauter le couvercle des regards comme le long de vergers qui doivent, on le conviendra, rester sains...

Inacceptable !

Nous avons été interpellés par l'AIEV qui se plaint de cet afflux d'eaux qui, on l'a dit, péjore le travail de la STEP.

Grâce aux remarques des agriculteurs, ainsi que de certains habitants, nous avons, dans un premier temps, pu identifier la provenance de ces eaux indésirables.

Nous allons tenter de remonter les flux et nous l'espérons, trouver l'installation et/ou le branchement coupable.

Plus précisément, nous avons repéré un premier flux « coupable » qui provenait d'une Commune avoisinante...

Une pluie intense survenue le dimanche 22 octobre dernier a confirmé nos doutes !

Eaux de surface

Concernant le traitement des eaux du Ch. de la Guerre, les premières pluies de janvier-février nous ont rassurés quant à son efficacité. L'eau traverse bien la route et poursuit son chemin dans la forêt.



Toutefois, le volume qui traverse est tel que la traversée du chemin des Syndics crée un passage qui peut laisser craindre des dégâts non souhaités.

De plus, nous avons relevé un autre apport d'eau qui nous vient d'Aclens, une pente vers le réservoir, ce qui augmente encore le flux.

Des solutions sont envisagées pour répartir cette eau dans la forêt.

Resteront les eaux de St-Saphorin qui nous viennent du premier chemin venant de la gauche en montant celui de la Guerre. Nous surveillons cette arrivée qui sera, peut-être, absorbée par les canalisations existantes.

D'autres travaux ont été entrepris avec l'aide du Canton afin de diminuer la charge qui nous vient, elle, d'Aclens via la zone du Clos.

Là, une canalisation a été réparée et purgée ce qui dirigera ces eaux vers l'Arena. Nous espérons ainsi diminuer la charge le long de la route en haut de la rue de l'Église compris.



D'autres travaux sont prévus afin de tenter de maîtriser ces excès ponctuels de précipitations, préservant ce qui peut l'être dans des zones répertoriées à ce jour.

Soit :

- carrefour Tombex-Pierreires
- ch du Forvey en dessus du hangar « Chappuis »



Ces travaux seront répartis selon les budgets disponibles.

Le plan de curage des canalisations EC du village a débuté et nous avons eu la bonne surprise de constater que mises à part celles de la rue de l'Eglise dont vous vous souvenez peut-être de l'état, les autres, dans le village, ne posaient pas de problème urgent. Nous allons tout de même suivre un plan de nettoyage afin de les maintenir en état.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire

Les 5 classes, de 1P à 6P, de l'école du Forvey accueillent **cette année 90 enfants** (90 en 2024, 89 en 2023, 74 en 2022) de classes primaires allant de la 1P à la 6P.

La surveillance à l'arrivée et aux départs des transports scolaires a été adaptée cette année à la suite du réaménagement des tournées des bus et des temps d'attentes plus importants. En effet, les MBC ont dû garantir les trajets entre l'école et les centres d'accueils des villages voisins.

L'exercice d'évacuation annuel des classes primaires du Forvey, organisé par la Direction de l'école et le Service du feu, s'est déroulé comme chaque année au printemps, afin de garantir l'entraînement de la procédure.

Pour les vacances de Noël, les classes de Romanel-sur-Morges ont défilé en cortège depuis l'école jusqu'au Four Banal et ont chanté en cœur pour le plaisir des parents et habitants.



Une collation et le traditionnel vin chaud ont été servis sur l'esplanade du village, avec la participation de bénévoles et de quelques Municipaux des trois Communes (Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges) solidaires de la démarche.

Les promotions scolaires ont eu lieu cette année à la salle polyvalente d'Aclens le 25 juin 2025.

L'école est également inscrite à « Eco-Schools », programme suisse dans le but d'actions pédagogiques autour de la durabilité et l'écologie.
<https://jmp-ch.org/carte-des-ecoles-eco-schools-participantes/>



Temple et culte

Notre Eglise a accueilli 5 cultes durant l'année et 1 cérémonie d'enterrement.

Eveline Heutmann et Snjezana Haldi, ont été présentes pour les services religieux, ainsi que dans l'accompagnement des jeunes au catéchisme.

Un des grands sujets cette année est la réforme « Eglise 29 » donnant suite à déjà plusieurs actions de changement dans le but de réintéresser la population à la foi chrétienne et à l'église évangélique. La réforme a débuté avec la concertation au sein des paroisses et lieux d'Eglise. Cette réforme implique la réorganisation des paroisses du canton, entre-autres celle de Lonay, Préverenges, Vuillerens dont Romanel-sur-Morges fait partie. Cette réforme impliquera assurément des changements à venir ces prochaines années.



WWW.EERV.CH/EGLISE29

POLICE

Police cantonale

La Commune de Romanel-sur-Morges ne possède pas de police communale et s'appuie sur la police cantonale pour le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En 2025, on note principalement une recrudescence des infractions au patrimoine (28 contre 23 en 2024), dont 5 vols par effraction et 4 vols de véhicule.

En parallèle à la police cantonale, la Commune fait appel aux agents de sécurité de la Commune de Préverenges pour assurer la gestion et la bonne utilisation des places de parc publiques et organiser la circulation en cas d'évènements particuliers (obsèques, fêtes, ...) afin de garantir la sécurité des citoyens.

Défense contre l'incendie

ECA

En partenariat avec l'ECA, un travail de mise en conformité des entreprises de la zone industrielle du Moulin du Choc a été initié depuis 2019. Ce travail concerne avant tout les aspects liés à la police du feu. Le drame de Cran Montana arrivé dans la nuit du réveillon, a eu l'effet d'un électrochoc auprès de la municipalité. Plus que jamais d'actualité, des contrôles seront effectués dès 2026 dans certaines entreprises afin de minimiser les risques d'incendie dans cette zone.

SIS Morget

Rappelons que le SIS Morget est un service de défense incendie et secours (SDIS) structuré autour de 6 organes d'intervention (OI) couvrant 24 communes. Il combine des Détachements de Premiers Secours (DPS) (Morges, Denges, St-Prex) pour l'urgence immédiate et des Détachements d'Appui (DAP) pour le renfort (regroupant les autres communes). Romanel-sur-Morges étant rattaché à l'OI Senogé-Arenaz (catégorie DAP).

- Effectif : 191 (-24 par rapport à 2024)
- Interventions : 401 (+1 par rapport à 2024)

La baisse continue des effectifs ces dernières années questionne la pérennité sur le long terme des activités du SIS Morget. On ne peut que souligner l'importance de l'engagement des citoyens dans cette activité essentielle. Sur l'ensemble du SIS Morget (toutes OI confondues), 401 interventions ont eu lieu en 2025, contre 400 en 2024. Contrairement à l'année 2024 et heureusement, aucun évènement majeur n'est à déplorer. On notera que la plupart des interventions ont eu lieu sur le périmètre de l'OI de Morges (294), 20 ont eu lieu sur le périmètre de l'OI Senoge-Arénez et que deux évènements ont eu lieu à Romanel-sur-Morges. La majorité des interventions concernaient en 2025 des interventions incendies (109), des alarmes automatiques enclenchées (34 justifiées, 54 injustifiées) et des interventions techniques (bornes hydrantes, problèmes d'accès...).

Protection civile

La protection civile du district de Morges compte 346 astreints, l'effectif est toujours en diminution de 4% par rapport à l'année précédente. Cette année, la Protection civile du district a renforcé ses capacités opérationnelles par des formations ciblées (sauvetage en milieu dégradé, calage sismique, gestion de poste de commandement) et des exercices d'évacuation incluant des personnes vulnérables. Elle a mené deux campagnes de contrôle des abris incluant notre Commune. Elle a été fortement engagée au service des Communes lors d'évènements majeurs (Tour de Romandie, Fête fédérale de gymnastique) avec mise en place d'infrastructures et la gestion du trafic. Sur le plan sanitaire, elle a déployé à deux reprises le dispositif « canicule » avec suivi des personnes âgées.

Protection de la population

En 2025, le canton de Vaud a mis en place des formations pour la mise en place du DosCos (Dossier communal de sauvegarde). Cet outil est destiné à structurer la gestion des situations d'urgence à l'échelle communale. Ce dossier définit les risques locaux, les mesures à prendre, les ressources disponibles et l'organisation de crise (rôles, contacts, procédures). Il doit permettre à notre Commune de disposer d'un cadre clair pour réagir rapidement en cas d'évènement (intempéries, canicule, évacuation). Son élaboration est en cours et se fait en coordination avec la protection civile, la préfecture et les partenaires d'intervention. Son élaboration doit se poursuivre en 2026 pour une mise en place complète opérationnelle. Le DosCos constitue ainsi un élément central de la préparation communale et de l'intégration dans le dispositif cantonal de protection de la population.



SECURITE SOCIALE

Accueil préscolaire et parascolaire

Les travaux d'élaboration d'un nouveau réseau pour donner suite au départ de plusieurs communes de l'AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne) ont été poursuivis durant l'année 2025. Un groupe de travail a été mis en place dès octobre 2024 pour élaborer le nouveau concept, Romanel-sur-Morges en faisant partie. Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises durant l'année, son comité de direction se réunissant lui de façon hebdomadaire.

Les statuts du nouveau réseau ont été arrêtés par le groupe de travail après différents échanges avec les représentants des communes (Municipalité et commission ad-hoc du Conseil général). Ils ont été adoptés par notre commune lors du Conseil général du mois de décembre 2025. Le nouveau réseau prendra le nom de réseau Coccinelle. Le réseau prendra la forme d'une association intercommunale. Seize communes ont décidé de rejoindre ce nouveau réseau. Deux communes initialement partantes pour participer au nouveau réseau ont décidé finalement de ne pas le rejoindre (Chigny et Vufflens-le-Château).

Le nouveau réseau entrera en fonction au 1^{er} janvier 2027, 2026 étant une phase de transition avec l'engagement d'une nouvelle direction pour le nouveau réseau et la mise en place d'un Conseil intercommunal. Le réseau actuel étant toujours géré par l'AJEMA sur l'année 2026.

Le principal enjeu pour le nouveau réseau est d'augmenter les places d'accueil pour notre région. La FAJE vise un taux de couverture de 40% pour répondre à la demande théorique. Malgré une augmentation des places d'accueil ces dernières années, le taux de couverture du réseau actuel est bien inférieur aux besoins. Un autre élément d'importance est de respecter strictement les exigences légales (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants et critères de la FAJ) afin de bénéficier pleinement des subventions publiques. La politique tarifaire reste pour l'instant identique à celle du réseau actuel, de même que la méthodologie de gestion de la liste d'attente (centralisée, critères homogènes à l'ensemble des structures affiliées).

Statistiques Romanel-sur-Morges

	AFJ préscolaire	AFJ parascolaire	Collectif préscolaire	Collectif parascolaire	Total heures	% / précédent
2022	0	1 149	7 375	2 486	11 010	
2023	619	1 160	9 080	3 820	14 679	+ 33.3 %
2024	1 060	974	13 426	5 665	21 125	+ 43.9 %
2025	1 043	861	11 376	7 746	21 026	- 0.5%

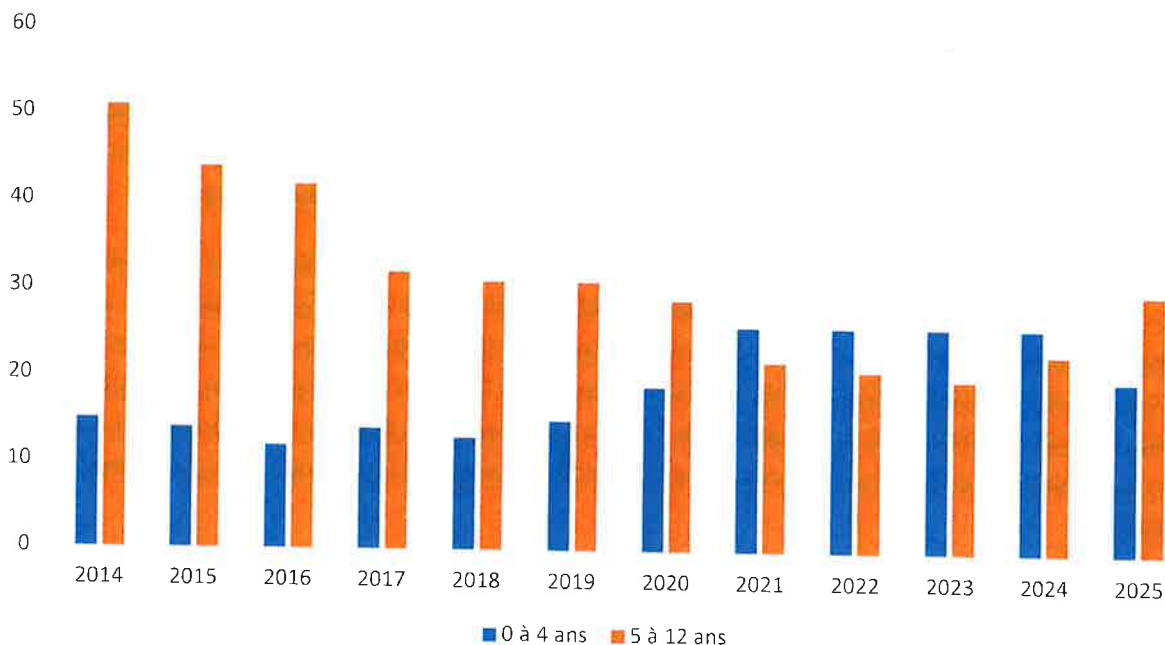
AFJ = Accueil familial de jour

Collectif = Nurserie, garderie

On peut constater qu'en totalité des heures de garde, cette année est sensiblement identique à l'année passée. En revanche, les gardes du parascolaire ont fortement augmenté et celles du préscolaire ont diminué. Ceci peut être expliqué par l'évolution de l'âge des enfants qui ont transité d'une structure à l'autre.

Répartition de l'ensemble des enfants de Romanel en âge scolaire et pré-scolaire :

Statistique enfants en age scolaire et pré-scolaire



Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Romanel-sur-Morges,

Après avoir pris connaissance:

- du rapport de gestion 2025 présenté par la Municipalité,
- des comptes 2025, qui font l'objet d'un document séparé,
- du rapport de la commission de gestion,

DECIDE

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026.

Au nom de la Municipalité

Lionel Lemaire Le Vice-Syndic
Sylvie Baruchet La Secrétaire

MUNICIPALITE
ROMANEL S/MORGES